

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

PRESENTS : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY, Mme Céline BRETON, M. Michaël SIROT, Mme Gwénaëlle GEORGES, M. Sébastien BLANCHET, Mme Véronique SIROT, M. Denis AGOGUÉ, Mme Marie-Paule STOUPAK, M. Michel BOUVET.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la convocation : 31 janvier 2023
Date d'affichage : 31 janvier 2023

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire demande aux membres du Conseil l'ajout d'1 point à l'ordre du jour, à savoir : Conventions avec le Centre de Gestion du Cher pour :

- La Saisie des offres d'emplois sur le site Emploi Territorial
- Des prestations en psychologie du travail.

Le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du 06 décembre 2022**
- 2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 06 décembre 2022**
- 3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 06 décembre 2022**
- 4. Régime indemnitaire – Intégration de nouveaux grades et modification des plafonds**
- 5. Subvention pour le Comité de Comice Agricole 2023**
- 6. Demande de subvention au titre de la DETR**
- 7. Demande de subvention de la Commune d'Argent-sur-Sauldre pour son Comice Agricole**
- 8. Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes de Léré**
- 9. Vente d'un tracteur-tondeuse « Hydro 70 Etésia »**
- 10. Renouvellement des baux ruraux - Parcelles ZA 83, ZB 22, ZD 102 et ZE 63**
- 11. Conventions avec le Centre de Gestion du Cher**
- 12. Informations diverses**
- 13. Questions diverses**

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 06 décembre 2022** – Le Conseil Municipal approuve, *à l'unanimité des membres présents*, le procès-verbal du 06 décembre 2022.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 06 décembre 2022** – Aucune décision n'a été prise.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 06 décembre 2022** – M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 06 décembre 2022 dernier.
4. **Régime indemnitaire – Intégration de nouveaux grades et modifications des plafonds** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents*, accepte d'intégrer de nouveaux grades dans le cadre de futurs recrutements et de modifier les plafonds annuels et de les fixer au maximum autorisé par la loi.
5. **Subvention pour le Comité de Comice Agricole 2023** – Le Conseil Municipal, *par 19 voix « Pour »* de fixer à 3 € par habitant, à savoir 3.300 € au Comité de Comice Agricole 2023.
Les autres membres de l'assemblée, à savoir M. Sébastien BLANCHET, M. Denis AGOGUÉ, M. Michel BOUVET et Mme Marie-Paule STOUPAK souhaitaient fixer le montant de la participation de la Commune à 2,50 € par habitant.
6. **Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** – Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention, au titre de la DETR, pour les travaux de la Place.
7. **Demande de subvention de la Commune d'Argent-sur-Sauldre pour son Comice Agricole** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents*, a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 200 €.
8. **Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes de Léré** - Le Conseil Municipal, *par 10 voix « Pour »*, a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2.000 €. Les autres membres de l'assemblée, à savoir M. Michaël SIROT, Mme Gwénaëlle GEORGES, Mme Véronique SIROT souhaitaient attribuer la somme de 1.800 €.
9. **Vente du tracteur-tondeuse « Hydro 70 Etésia »** – Le Conseil Municipal, *par 12 voix « Pour » et 1 abstention (M. BOUVET)*, décide de céder le tracteur-tondeuse « Hydro 70 Etésia » à M. Maxime PRUVOT pour la somme de 200 €. M. Michel BOUVET réitère sa demande de faire une vente, avec publicité, une fois par an, du matériel qui ne peut plus être utilisé. Mme Céline BRETON dit que cela permettrait à des personnes de la Commune qui n'ont pas de gros revenus d'acquérir certaines choses à moindre coût. Une fois de plus, M. le Maire s'interroge sur la façon de faire un choix parmi les propositions qui seraient faites, pour ne froisser personne et être accusé de favoritisme. Il demande à chacun de réfléchir
10. **Renouvellement des baux ruraux** - Le Conseil Municipal a décidé, *à l'unanimité des membres présents*, de renouveler les baux ruraux à M. Emmanuel LOUP pour la parcelle cadastrée ZA 83 et à M. Frédéric MORIN pour les parcelles cadastrées ZB 22, ZD 102 et ZE 63.
11. **Conventions avec le Centre de Gestion du Cher** - Le Conseil Municipal, *par 12 voix « Pour » et 1 abstention (Mme Véronique SIROT)* autorise M. le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Cher pour la saisie des offres d'emplois sur le site Emploi Territorial, d'une part, et *à l'unanimité des membres présents*, la convention pour des prestations en psychologie du travail, d'autre part.

12. Informations

- **M. le Maire** informe les membres de l'assemblée :
 - ✓ Des nombreux remerciements reçus pour les colis des anciens, les bons cadeaux offerts aux agents communaux, ainsi que les courriers reçus pour les vœux.
 - ✓ Obligation d'allumer l'éclairage public qui borde les routes départementales, suite à un courrier reçu par la Conseil Départemental. La responsabilité du Maire est engagée en cas d'accident. Une réunion est prévue le 28 février et M. le Maire se charge de soulever la question auprès du Président du Conseil Départemental.
 - ✓ Démolition des silos – Les travaux devraient commencer dans les jours à venir.
 - ✓ La fibre est installée au Centre de Soins et à l'école du Pierrefi, ne reste plus que l'école Camille Boistard et la Mairie.
 - ✓ Mise en place d'une communication, par la Communauté de Communes, d'une campagne de recrutement de professionnels de santé.
 - ✓ Installation d'un défibrillateur au Point d'Informations. M. le Maire informe que nous avons sollicité GROUPAMA pour l'obtention d'une aide pour l'achat du défibrillateur et que nous avons obtenu une réponse favorable.
 - ✓ Installation d'une signalisation, financée par l'Office du Tourisme, le long du canal avec un QR Code de façon à ce que les plaisanciers connaissent les commerces présents sur la Commune.
 - ✓ VNF – départ de Mme BIDOIRE qui a été remplacée par M. DROUIN. Une rencontre, sur place, sera prévue. **M. Denis AGOGUÉ** sera invité à y participer.
 - ✓ Installation d'un point de restauration dans les locaux occupés, anciennement, par MMA.
 - ✓ La Poste – Nous sommes toujours dans l'attente des tableaux de comparaison des services postaux.
 - ✓ Une rencontre avec VALOCIME est prévue le 15 février prochain pour échanger sur les redevances d'occupation des domaines publics pour les antennes téléphoniques.
 - ✓ Une convention va être signée prochainement avec le cabinet de conseil « Communes Rurales » qui pourra nous épauler au niveau juridique et financier.
 - ✓ Proposition du service médical de la Centrale d'organiser, dans le cadre « d'octobre rose », une manifestation dans Léré. **M. Michel BOUVET** propose que le forum des associations soit organisé au même moment. **Mme Françoise NOYER** répond que le choix de la date du forum a été abordé avec Amélie DERMAUT (Point Informations) et que d'après elle, il est plus judicieux de faire le forum au mois de juin afin que les citoyens puissent choisir leurs activités pour la rentrée. A l'automne les gens sont déjà inscrits.
- **Mme Françoise NOYER** fait un point sur la journée d'informations des correspondants incendie à laquelle elle a participé le 28 janvier à BOURGES.
- **M. Michaël SIROT** a fait des demandes de devis pour le feu d'artifice. Une société a déjà répondu et nous sommes dans l'attente d'un devis et une autre entreprise a pris contact avec la Mairie. **Mme Céline BRETON** lui donne l'adresse de la société ARDI basée à GARCHY (58) qui propose de bonnes prestations également.
- **M. Sébastien BLANCHET** signale un problème de panneau de signalisation de limitation de la vitesse Route de Gien et Rue Jacques Martel. Dans un sens il est précisé que la vitesse est limitée à 30 kms/heure et de l'autre à 50 kms /heure, ainsi qu'une faute d'orthographe sur les panneaux annonçant l'aire de camping-cars.

13. Questions diverses

- **M. Michel BOUVET** signale une panne de lampadaires Rue Augsburgers : un sur deux ne s'allume plus. **Mme Françoise NOYER** répond que le problème a déjà été signalé à CITEOS, avec photos à l'appui. La société sera relancée

- **M. Denis AGOGUÉ** fait part aux membres de l'assemblée d'observations faites par des administrés :
 - ✓ Panneau d'informations sur la place dysfonctionne. M. le Maire répond qu'il a contacté la société et qu'aucune réparation n'est possible. Un nouveau devis a été demandé. Il s'élève à 19.000 €. Pour l'instant, aucune décision n'est prise. Il serait peut-être judicieux de l'éteindre. **M. Michael SIROT** regarde s'il peut le faire
 - ✓ Problème des gens du voyage installés à la ZAC. M. le Maire fait part des difficultés qu'il rencontre pour leur évacuation (impossibilité de prendre un arrêté interdisant leur installation du fait de l'absence de création d'aire des gens du voyage - compétence de la Communauté de Communes. M. le Maire va y retourner avec **M. Éric VIGNERON**.
 - ✓ Nettoyage du syphon – Il fait part du courrier que M. Jean BLIN a envoyé à VNF. Courrier qui est resté sans réponse. Il demande si M. le Maire pourrait intervenir à nouveau. M. le Maire répond qu'il verra lors du rendez-vous avec M. DROUIN : rendez-vous auquel **M. Denis AGOGUÉ** sera convié.
 - ✓ Radar pédagogique – mauvais fonctionnement malgré le changement des batteries. **M. Sébastien BLANCHET** affirme qu'il indique la vitesse par moment.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 35.

Le 14 février 2023

Le Maire,

François RENAUD